CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
DU LUNDI 12 JANVIER 2015 de 17h00 à 18h15

Début de séance : 17h00

Etait excusé :

- **Mr JOUENNE Philippe : Maire de St Martin du Bec**

Etaient présents :

- **Mme Françoise DECHAMPS : membre titulaire représentant des salariés**
- **Melle BEURIOT Anne-Sophie : membre suppléante représentant des usagers**
- **Mr VAN HOORDE Clément : membre titulaire représentant des usagers**
- **Melle LAMBERT Océane : membre titulaire représentant des usagers**
- **Mr DESCHAMPS Armand : membre titulaire représentant des usagers**
- **Mr SANTERNE Quentin : membre titulaire représentant des usagers**
- **Melle POIX Mélanie : membre titulaire représentant des usagers**
- **Melle VAN ELSLANDE Agathe : membre suppléante représentant des usagers**
- **Mr MAUTUIT Alexandre : membre suppléante représentant des usagers**
- **Melle PENADA-LOPEZ : membre suppléante représentant des usagers**
- **Mr ROUET Antonin : membre suppléante représentant des usagers**
- **Mr REMANDE Corentin : membre suppléante représentant des usagers**
- **Mme LEDUEY Sandra : membre titulaire du collège des représentants de l'autorité parentale ou représentant légal**
- **Mme BUREAUX Nathalie : membre suppléant du collège des représentants de l'autorité parentale ou représentant légal**
- **Mme DESCHAMPS Corinne : membre titulaire du collège des représentants des familles**
- **Mr MATHIEU Michaël : directeur de l'IEM Paul Durand Viel**
- **Mme LEMAIRE Patricia : secrétaire de séance**
- **Mme GARDEY Stéphanie: membre suppléant représentant des salariés**
- **Mr DAVOULT Fabien : membre titulaire représentants des usagers**
- **Mme Céline GOUESMEL et Mr Sébastien MARAIS : AMP tierce personne pour Agathe et Antonin.**

Mr HUON Didier : représentant le conseil départemental APF

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC

Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

1°) Approbation du dernier procès-verbal

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

2°) Point sur le personnel
Mr MATHIEU explique que trois AMP vont être embauchés en CDI (2.10 ETP répartis sur les contrats) pour les remplacements des AMP ce qui évitera de faire des contrats en CDD.
Ces personnes vont travailler toute la journée sur les temps de classe (pédagogique et surveillance) et assureront les remplacements des collègues absents (maladie – formation…) lorsqu'il y a nécessité.

Mr MATHIEU informe aussi le CVS qu'il a décidé d'embaucher pendant 12 mois à plein temps en CDD une psychologue pour répondre aux besoins des jeunes accueillis à l'IEM et de l'équipe encadrante.
Un point sera fait en décembre 2015 sur ce poste.

Nous sommes toujours à la recherche de kinésithérapeutes.
Beaucoup de jeunes vont en libéral, les autres sont suivis à l'IEM pour des prescriptions d'appareillage ainsi que pour les situations les plus complexes.
Une AMP travaille avec la kinésithérapeute en accompagnement.

3°) Résultats des élections partielles du 17 novembre 2014
Ont été élus suppléants :
Mr REMANDE Corentin et Melle PENEDA LOPES Lucie avec 24 voix chacun,
Mr MAUTUIT Alexandre avec 21 voix, Melle VAN ELSLANDE Agathe avec 17 voix,
Mr ROUET Antonin avec 14 voix.
Mr SANTERNE Quentin passe titulaire.

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

4°) Point sur l'aménagement de la cour de récréation et des différents travaux en cours (chambres et salle d'accueil)

Les travaux vont commencer prochainement pour les chambres puis ce sera la salle d'accueil.
Pour l'aménagement de la cour, il est prévu un nouveau jeu mais ces jeux coûtent cher. Nous allons essayer de susciter des aides des partenaires privés.
Mme LEDUEY explique qu'elle avait eu Mme CONFAIS au téléphone pour parler de L'Amicale des Parents. Apparemment ils essaient de relancer cette amicale mais ce n'est pas facile de relancer une dynamique.

5°) Evaluation externe
Mr Mathieu explique que nous avons reçu les résultats de l'évaluation externe. Bon bilan que ce soit au niveau des partenaires, des salariés, des parents, des usagers. Tous les outils de la loi 2002 sont en place.
Les résultats de l'évaluation externe vont être mis sur le blog de l'IEM.
Le COQUA continue. Les membres du coqua salariés vont être renouvelés.
Nous pouvons être satisfaits du travail effectué. Les jeunes, les professionnels et les parents ont bien participé.

6°) Nouvelle organisation pour l'atelier informatique loisirs le mercredi après midi
Les jeunes sont satisfaits de pouvoir faire une nouvelle activité le mercredi après midi.
Mme LEDUEY dit que l'atelier informatique des jeunes de la classe arc en ciel était bien. Il faut réfléchir à une nouvelle utilisation de l'informatique pour le groupe arc en ciel.

7°) Nouvel appartement pour les majeurs à Montivilliers
Après des recherches, un nouvel appartement à Montivilliers a été trouvé rue des grainetiers pour permettre à 2 ou 3 jeunes majeurs de vivre une expérience différente que celle proposée actuellement par l'IEM. Une AMP pourra intervenir selon les besoins des jeunes.
L'ARS a donné son autorisation pour une année. Ce nouvel outil s'inscrit dans le cadre du dispositif des 16 – 25 ans.

Les jeunes qui rentreront dans cet appartement signeront un contrat d'une durée qui sera définie avec l'Equipe Educative en charge de l'accompagnement. A chaque fin de contrat, une évaluation et un bilan seront effectués avec le jeune.

8°) Questions ou informations diverses.

- Une minute de silence a été observé jeudi à 12H00 pour les attentats perpétués en France ces derniers jours.

- Handidon : 12 000 € récupérée sur la région environ 3175 € sur l'établissement

- Mme Leduey dit que les parents ont trouvé que la décoration extérieure de Noël était « tristounette » par rapport aux décorations intérieures. Mr Mathieu est d'accord pour réinvestir en fin d'année.

- La Communauté de Communes de Criquetot L'Esneval a instauré en janvier 2015 une nouvelle taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire en exonérant les écoles primaires et les mairies.
  Mr MATHIEU a donc écrit à la Présidente de la Communauté de Communes pour lui faire part d'une demande d'éxonération du fait qu'il existe une unité d'enseignement au sein de l'IEM. Mr MATHIEU est en attente d'une réponse de la Communauté de Communes.

- La prochaine réunion est fixée au lundi 20 avril 2015 de 17h à 18h15.

- Fin de séance 18H15

La présidente

Melle Océane LAMBERT

22, Route de Croismare – 76133 ST MARTIN DU BEC
Tél. 02 35 20 21 20 - Fax. 02 35 20 94 14 - E.mail : iem.st-martin-du-bec@apf.fr

CONSEIL DE VIE SOCIALE
IEM PAUL DURAND VIEL

Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter les représentants des parents :

- Collège des représentants de l'autorité parentale ou du représentant légal

Mme LEDUEY Sandra, titulaire
Impasse de la Linerie
205 Bis Hameau de Miquetot
76540 ANGERVILLE LA MARTEL
02 35 10 55 05
rv.ldy@hotmail.fr

Mme BUREAUX Nathalie, suppléante
5 Rue des Cyprès
76540 THEUVILLE AUX MAILLOTS
02 35 28 65 84
bureaux.nathalie@free.fr

- Collège des représentants des familles

Mme DESCHAMPS Corinne, titulaire
32 Rue des Mallières
76600 LE HAVRE
06 22 33 69 22
deschamps.corinne0100@orange.fr